JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la Société

Journal de la société statistique de Paris, tome 77 (1936), p. 85-92
<http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1936__77__85_0>

© Société de statistique de Paris, 1936, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (http://www.numdam.org/conditions). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM
Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
http://www.numdam.org/

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 2. — FÉVRIER 1936

I

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 15 JANVIER 1936

SOMMAIRE

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. EDMOND MICHEL, PRÉSIDENT SORTANT.
ALLOCUTION DE M. LE PRÉSIDENT ET INSTALLATION DU PRÉSIDENT ET DU BUREAU POUR 1936.
ALLOCUTION DE M. ADOLPHE LANDRY, PRÉSIDENT POUR 1936.
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 18 DÉCEMBRE 1935.
NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES.
SOUHAITS DE BIENVENUE A DIVERS INVITÉS.
COMMUNICATION DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET PRÉSENTATION D'OUVRAGES.
COMMUNICATION DE M. A. ROSIER: «CONTRIBUTION A L'ÉTUDE DU PROBLÈME DE CHOMAGE INTELLECTUEL».
COMMUNICATION DE M. J. BOURDON : «LEVÉES ET PERTES D'HOMMES EN FRANCE DE 1792 A 1815, COMPARÉES AVEC CELLES DE 1914 A 1918».

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. EDMOND MICHEL, PRÉSIDENT SORTANT.

La séance est ouverte à 21 heures, sous la présidence de M. Edmond MICHEL, président sortant.

ALLOCUTION DE M. LE PRÉSIDENT ET INSTALLATION DU PRÉSIDENT ET DU BUREAU POUR 1936.

MES CHERS COLLÈGUES,

Il est d'usage que chaque année l'administrateur d'une société rende compte de son mandat; ici, à la Société de Statistique, on devrait donc demander au Secrétaire Général, et plus particulièrement à M. BARRIOL, personnellement, de faire cet exposé, car toute l'activité de la Société de Statistique de Paris, pendant le cours de l'année 1935, est bien le résultat de son dévouement et de ses mérites; aussi, mes chers Collègues, vous ne serez pas étonnés que je commence cette petite allocution en lui exprimant, tant au nom de vous tous qu'en mon nom personnel, nos sincères et affectueux remerciements. En quittant la présidence, je forme un souhait : c'est qu'il reste longtemps le Secrétaire général de notre Société, pour le plus grand bien de mes successeurs, et il est certain que sa collaboration, avec le Président de haute valeur que vous venez d'élire, donnera, en 1936, un nouveau brillant et, si possible, un regain d'activité à notre Société.

Je remercie également notre Trésorier, M. PERQUEL, et tous les membres du Comité qui ont, chacun dans leur sphère, collaboré à la direction et à la gestion de la Société de Statistique de Paris.

Au cours de l'année qui vient de s'écouler, les neuf communications qui ont été faites et qui ont donné lieu à d'intéressantes et courtoises discussions ont présenté une variété qui nous a permis de constater, une fois de plus, l'importance de la statistique pour l'étude des problèmes actuels.

En janvier, je me suis permis de vous faire parcourir en un rapide tour d'horizon les questions de valeurs immobilières rurales et urbaines; en février, M. HUMERY nous a fait voir combien elles étaient liées avec les problèmes actuels d'urbanisme et combien il était nécessaire d'avoir recours aux statistiques pour connaître les enseignements du passé, les comparer aux difficultés du présent, afin d'essayer d'en dégager quelques données pour l'avenir et, de ce fait, poser et résoudre des problèmes comme ceux de l'extension et de l'aménagement de la région parisienne.

En mars, M. LHOSTE nous a montré la liaison entre la statistique et la comptabilité; il a mis en évidence les problèmes que la crise actuelle pose dans les questions commerciales. industrielles et administratives, et nous a fait sentir la nécessité absolue d'utiliser la science statistique pour la conduite des affaires.

En avril, M. PENGLAOU a précisé certains points de la précédente communication en nous décrivant le contrôle budgétaire dans un essai de statistique appliqué à la gestion des entreprises; communication qui a donné lieu à un échange de vues très intéressant entre plusieurs membres de la Société.

En mai nous avons abordé, avec M. CHASSERIAUX, l'étude des conséquences d'un legs, dont la grande guerre 1914 1918 a laissé l'exécution aux survivants et au temps, c'est-à dire la dette sacrée des pensiosn militaires. La base de l'étude au point de vue administratif et financier est uniquement d'ordre statistique, et on est bien obligé de convenir que c'est seulement sur des données statistiques que le Parlement peut envisager la solution de ces questions et voter à bon escient les lois nécessaires.

Au mois de juin, M. SAUVY nous a ramené devant l'une des brûlantes questions d'actualité : le niveau d'existence depuis la guerre et depuis la crise. La vive discussion qui s'est ouverte à la suite de cette communication nous a fait présager, pour cette année, une ou plusieurs autres communications sur les différents aspects statistiques de cette étude.

La séance du 16 octobre a été consacrée à l'étude comparative des statistiques officielles et privées du blé en France, avec, en regard, les méthodes étrangères et les statistiques mondiales, c'est à dire l'une des questions mondiales à l'ordre du jour. L'importance de la communication de M. PROUST était telle, que M. le Directeur de l'Agriculture s'était fait représenter, à la discussion qui a suivi, par M. CHAVART, inspecteur général de l'Agriculture.

En novembre, M. SAUVY a continué sa communication précédente par une étude de la productivité et du chômage qui, comme à la séance d'octobre, a amené un vaste échange de vues entre les collègues présents à cette séance.

Enfin, en décembre, M. HUSSON nous a fait connaître, dans une savante et très intéressante communication, où en est l'application des méthodes statistiques en psychologie, sujet encore peu connu et dont la mise au point constituera un précieux auxiliaire pour le recrutement et la sélection de la main d'œuvre dans diverses corporations.

A cette séance, nous avons également eu la bonne fortune, pour la première fois à la Société, de voir un film statistique. Ce film, réalisé par M. BOVERAT, président de l'Alliance des Familles nombreuses, a été projeté grâce à l'obligeance et à la compétence de notre collègue, M. SAUVY. Il avait trait à l'angoissante question de la dépopulation française et il nous a permis de voir ce qu'on pouvait attendre de ce nouveau procédé de présentation statistique.

Je n'aurais garde d'oublier l'étude de M. DANYSZ, parue dans le numéro de mai 1935, sur la contribution à l'étude des fortunes privées d'après les déclarations de sucession. Cette étude, très documentée, révèle combien nos Administrations publiques auraient encore besoin d'améliorer leur documentation statistique, puisque celle-ci est à la base de toutes les lois fiscales votées par le Parlement.

Par ce rapide exposé, vous pouvez juger que la Société de Statistique n'a pas failli à sa mission en 1935 et que son activité s'est maintenue. Il en est de même de son effectif, et, c'est un point à signaler, à l'heure où tant de Sociétés sombrent du fait de la crise et des difficultés présentes de l'existence.

Pour terminer ce compte rendu, je crois devoir vous rappeler que, cette année, la

Statistique générale de la France a bénéficié d'un décret-loi, qui va permettre, pour le plus grand bien de tous, à notre ami et ancien Président, M. HUBER, et à ses collaborateurs, nos sympathiques collègues que vous connaissez tous, de perfectionner et d'étendre les méthodes et les études de ce service d'État.

Mais, avant de quitter cette Présidence, il me reste à vous présenter votre élu, notre nouveau Président.

C'est, à la vérité, une tâche facile, car sa valeur scientifique, ses travaux, ses titres, ses mérites sont connus de tous. M. LANDRY (Adolphe), ancien élève de l'École Normale Supérieure, est né en 1874. Aujourd'hui, il est directeur d'études à l'École pratique des Hautes Études, dans la chaire d'histoire des faits et des doctrines économiques, et ce titre suffisait à le désigner à votre choix. Quant à la première partie de sa carrière politique, elle fut extrêmement brillante : Président du Conseil général de la Corse; député de 1910 à 1932; vice président de la Chambre des Députés en 1923-1924; ministre de la Marine en 1920 1921; fondateur, en 1921, de l'Académie de Marine; ministre de l'Instruction publique en 1924, et ministre du Travail en 1931-1932.

Parmi les études et travaux dont il est l'auteur, permettez moi de citer : *L'Utilité sociale de la propriété individuelle; — La Responsabilité pénale; — L'Intérêt du capital; — Manuel d'économie; — Essai sur les Mutations des monnaies; — Principes de morale rationnelle; — La Révolution démographique* : études et essais sur le problème de la dépopulation, etc., etc.; et je n'ai qu'à rappeler ses savantes communications de 1931, sur les « Taux rectifiés de mortalité et de natalité », et de décembre 1934 sur la « Démographie de l'ancien Paris », ainsi que ses judicieuses observations, dans un grand nombre de discussions, aux séances mensuelles, pour amplement justifier ses droits à la Présidence de notre Société.

Mon cher Président, vous allez apporter à votre tâche de Président, avec votre savoir, votre compétence et votre haute autorité, la courtoisie et la bienveillance dont vous entourez vos relations et vos interventions; comme je l'ai dit en débutant, votre mission vous sera bien facilitée par notre ami BARRIOL, mais, par votre présence à la tête de notre Société, vous l'honorerez et vous allez lui redonner un nouveau lustre. Il est certain que cette année restera spécialement marquée dans ses Annales. Aussi, je suis heureux, mon cher Ministre, de m'effacer humblement devant vos titres et vos mérites.

ALLOCUTION DE M. ADOLPHE LANDRY, PRÉSIDENT POUR 1936.

MESDAMES,
MESSIEURS,
MES CHERS COLLÈGUES,

Mes premières paroles ne sauraient être que des paroles de remerciement à votre adresse.

En les prononçant, je ne remplis pas une formalité, je n'observe pas un rite : j'accomplis un devoir, et c'est un sentiment très sincère que j'exprime.

On ne peut qu'être très flatté d'être appelé à la présidence d'une société comme la nôtre. On pense avec fierté que le nom que l'on porte s'inscrira au bout d'une certaine liste connue de vous tous, de cette liste des anciens présidents de la Société de statistique de Paris qui contient tant de noms illustres. Je vois là, pour ma part, comme une espèce de Panthéon, un Panthéon où l'on n'entre pas une fois mort, pour y dormir son sommeil éternel, mais vivant, pour y jouir de sa gloire pendant quelques années.

C'est un très grand honneur que vous m'avez fait. A propos de cet honneur, je ne citerai pas le proverbe de mon pays : *anche gli onori son castighi*, ce qui veut dire : souvent les honneurs apportent avec eux du tourment. Mes tourments ne seront pas bien considérables, car la tâche de votre président est très légère. Comme l'a indiqué mon prédécesseur, M. MICHEL, il est guidé, il est assisté chaque jour par notre secrétaire général, M. BARRIOL, dont vous connaissez la compétence, le dévouement, l'activité qui ne se lasse jamais ; et je ne vous parle ni de son tact parfait, ni de tant d'autres qualités que vous appréciez chez lui autant que je le fais moi-même.

Je viens de saluer notre secrétaire perpétuel — pardon, je commets un lapsus, mais bien naturel, vous l'avouerez, car, selon notre désir à tous, c'est à perpétuité que l'ami BARRIOL, comme nous l'appelons familièrement, conservera sa fonction

(*Applaudissements*); — je veux également saluer le président sortant, M. Edmond MICHEL.

Nous savions de longue date les mérites de celui-ci. Nous connaissions les travaux remarquables qu'il a publiés, ainsi que l'œuvre qu'il a accomplie au Crédit foncier, notamment en dotant ce grand établissement d'un service de documentation statistique parfaitement organisé. Nous n'ignorions pas non plus son attachement à notre société. Nous en avons eu, il y a un an, une marque nouvelle, bien significative, lorsque nous l'avons vu, à peine installé comme président, se donner aussitôt la parole à lui même pour nous faire, sur la fortune immobilière, la communication la plus substantielle, la plus instructive du monde; notre secrétaire général pourrait dire s'il y a jamais eu un précédent à pareil fait. Et, pendant l'année où M. MICHEL a présidé nos séances, nous avons pu apprendre que la modestie n'affaiblit pas l'autorité, et que la bonne grâce augmente celle-ci (*Applaudissements*).

M. MICHEL vous a parlé des titres que je puis avoir et qui ont contribué, avec votre grande bienveillance, à m'amener à présider à mon tour la société. Il a parlé de ces titres d'une manière dont j'ai été touché. Il y a cependant une chose qu'il a oubliée, et que je me permettrai de mentionner. C'était au lendemain de la guerre. La Statistique générale de la France, malgré la grande valeur de son personnel, fonctionnait dans des conditions très défectueuses, faute de crédits. De l'*Annuaire statistique de la France* il ne paraissait, chaque année, que la moitié, ce qui était une façon de masquer le fait que l'*Annuaire* avait cessé d'être annuel. Le mouvement de la population, les volumes du recensement paraissaient avec de grands retards. J'étais à ce moment député, membre de la commission des finances et rapporteur du budget du Travail. J'ai été assez heureux pour obtenir qu'un complément de crédit fût attribué à la Statistique générale de la France; ce complément n'était pas bien important, mais il suffisait, car à la Statistique générale on travaille dans les conditions les plus économiques qui soient.

Je suis donc un ami de la statistique. Mais on est ami des choses, comme des personnes, de deux manières : on les aime pour les servir, et aussi pour s'en servir. L'occasion s'est présentée pour moi de servir la statistique, mais je me suis beaucoup servi de celle-ci.

Je l'ai utilisée souvent dans ma carrière d'homme politique. Pendant le temps que j'ai été député, de 1910 à 1932, occupé de questions financières, économiques, sociales, j'ai eu recours à la statistique pour l'établissement de quantités de rapports que j'ai eu à rédiger, pour l'élaboration de propositions de lois ou d'amendements que j'ai déposés.

Mais c'est surtout en tant qu'homme d'étude et de recherches que je n'ai cessé d'utiliser la statistique.

Il m'est arrivé, dans ma jeunesse, de faire un peu de philosophie. La statistique, qui ne cesse d'étendre son domaine, n'a pas encore beaucoup pénétré dans le champ de la philosophie, bien qu'elle commence, par certains côtés, à s'y introduire. Mais il en va autrement de l'économie politique, à laquelle je me suis adonné et que je cultive toujours. J'ai publié, en 1908, un *Manuel d'économie*. C'est un gros traité de près de 900 pages très remplies. On y peut trouver à chaque chapitre, presque à chaque page, des indications statistiques, aussi abondantes, aussi précises que possible, que j'ai tenu à y mettre. Une place aussi grande faite, dans un ouvrage de la sorte, à la statistique constituait alors, en France, une innovation.

Je me suis occupé également, et je m'occupe toujours beaucoup, de démographie. Pour la démographie, il y a moins d'amateurs que pour l'économie politique. C'est peut-être parce que l'évolution, la conjoncture économiques nous touchent tous tant que nous sommes, parce qu'elles affectent à chaque instant nos intérêts, tandis que l'évolution démographique, elle, ne nous affecte pas d'une manière aussi immédiate, aussi instantanée. Pourtant, les variations quantitatives des collectivités humaines peuvent avoir pour celles-ci, à de multiples égards, les conséquences les plus importantes. Elles conditionnent la réalisation des fins diverses que poursuivent ces collectivités et les individus dont elles sont formées. Et elles sont par elles-mêmes dignes au plus haut point de retenir l'attention, si l'on admet seulement que la vie en elle même ait du prix. Aux problèmes démographiques, tout le destin des nations, de l'humanité est suspendu. Or, il est évident que pour étudier ces problèmes on doit à tout moment se tourner vers la statistique et demander à celle-ci des lumières.

Par où, donc, la statistique est-elle intéressante?

Elle offre un intérêt pratique, sur lequel il est inutile d'insister. Elle offre aussi un intérêt d'information, en tant que, nous faisant connaître le présent, le passé aussi, elle satisfait une curiosité qui nous est bien naturelle. Quoi de passionnant, par exemple, comme de comparer — en introduisant dans cette étude les déterminations quantitatives qui sont l'objet propre de la statistique — la condition économique des hommes, telle qu'elle était jadis, et telle qu'elle est actuellement, et aussi la durée de la vie humaine, la composition des familles? Quoi de plus passionnant que de noter les changements qui, dans l'ordre économique et démographique, s'effectuent sous nos yeux, puisque, dans l'un et l'autre domaine, nous assistons aujourd'hui à d'incessantes transformations?

Mais attachons-nous à l'intérêt scientifique de la statistique, en donnant au mot « scientifique » son sens aristotélicien, en nous rappelant que la science, essentiellement, vise à la découverte de lois générales.

Cet intérêt scientifique de la statistique pour l'économie politique, par exemple, ou pour la démographie, je ne le vois pas — pourquoi vous le dissimulerais je? — aussi grand que certains l'ont conçu.

A l'aide des statistiques, on établira que le salaire — il s'agit ici du salaire nominal — est influencé par les variations des prix, donc par les variations quantitatives des moyens monétaires, dont les prix dépendent? Par la même méthode, on reconnaîtra que le chômage est influencé par les variations du salaire réel? On aura ainsi dégagé un facteur agissant sur le salaire, un facteur agissant sur le chômage. Mais il restera à voir pourquoi ces facteurs agissent ainsi, à voir, aussi, s'ils ont une valeur explicative absolue, ou seulement relative. Il faudra dégager qui sait combien d'au tres facteurs qui peuvent agir également sur le salaire, sur le chômage, et, pour avoir une théorie satisfaisante du salaire, du chômage, opérer une synthèse des éléments successivement obtenus.

Et voici un autre exemple, emprunté à la démographie. Pour Paris, pour d'autres grandes villes, pour divers pays on a, par l'étude des statistiques, établi que la natalité variait selon le degré d'aisance, diminuant à mesure que l'aisance augmentait. Ce n'était là qu'une loi partielle, d'autres facteurs pouvant, en dehors du degré d'ai sance, influer sur la natalité. Cette loi, par ailleurs, appelait une explication complémentaire, laquelle ne pouvait résulter que d'une analyse psychologique ou sociologique où la statistique n'avait plus à intervenir. Et elle n'avait pas un caractère absolu : à preuve des travaux récents qui ont fait apparaître, dans des villes de la Suède telles que Stockholm et Gothenburg, une relation inverse de la natalité et du degré d'aisance.

Mais, après ces réserves, je reste persuadé qu'il n'est pas possible de faire des études sérieuses, en économie politique ou en démographie, sans avoir recours à la statis tique, que les méthodes d'investigation fournies par celle ci sont indispensables à ces sciences, et donnent les résultats les plus précieux.

J'ai donc, Messieurs, et dans ma carrière d'homme politique et dans ma carrière d'homme de science, fait un usage constant de la statistique. Je suis, ainsi, un usager de la statistique, ce que Levasseur appelait — d'un nom qui n'est pas très plaisant — un consommateur de statistiques. Mais alors, quand il s'est agi pour moi de devenir président de la Société de statistique de Paris, un scrupule m'est venu : je me suis demandé si j'étais bien qualifié pour remplir cette haute fonction. Le statisticien, n'est-ce pas celui qui établit des statistiques? A ce compte, me semblait il, je n'étais pas un statisticien.

J'ai médité sur cette question qui me troublait. Et voici quelques réflexions que je me suis faites:.

Le statisticien, si étroitement qu'on veuille définir ce mot, n'est il pas conduit, parfois, à devenir un économique ou un démographe? Il a à recenser des faits, à effectuer des dénombrements, à en présenter les résultats. Mais si je feuillette les publications de la Statistique générale de la France, j'y trouve, à propose de la composition de la population de notre pays, des tableaux à double entrée qui font res sortir des corrélations entre deux données. Dresser de tels tableaux, n'est ce pas faire œuvre de démographe?

Mais ce n'est pas seulement à partir d'un certain moment, c'est dès l'origine de son travail que le statisticien doit être démographe, comme il doit être économiste. Il n'établit pas des statistiques de n'importe quoi : il s'attache à certains faits. Et qu'est-ce qui le guide dans la sélection qu'il opère? Des considérations d'utilité pra tique, souvent, mais aussi des considérations d'intérêt théorique, scientifique. De

même pour certaines définitions qu'il lui faut poser, pour des classifications qu'il lui faut adopter, pour certaines notions qu'il y a lieu de construire en vue de résumer de la manière la meilleure des ensembles de données — telle la notion de l'espérance de vie, résumé de la table de mortalité, ou celle de la reproduction, qui, jointe à l'intervalle des générations, résume l'ensemble des facteurs d'où résulte le mouvement naturel de la population.

Mais s'il faut que les statisticiens deviennent, s'il faut qu'ils soient des économistes et des démographes, n'arrivera t-il pas, réciproquement, que les économistes et des démographes, souvent, aient à faire œuvre de statisticiens?

Il n'en sera pas ainsi s'ils se bornent à citer telles quelles des statistiques mises à leur disposition. Mais il en sera ainsi, semble t il, si, des statistiques qui leur sont fournies, ils savent tirer des faits, des lois de l'ordre quantitatif. Il en sera ainsi quand ils soumettront des statistiques dont ils ne sont pas les auteurs à une élaboration, quelle qu'elle soit, qui enrichira, d'une manière ou de l'autre, notre connaissance quantitative des matières étudiées. Je prends, par exemple, dans l'*Annuaire statistique de la France*, le tableau qui indique le mouvement de la population de 1901 à 1934, et, dans ce tableau, je m'attache particulièrement à ce qui concerne la mortalité : si je transcris les chiffres du tableau en un graphique, si je remarque les pointes que ce graphique présente, les allures quelque peu diverses qu'il a dans les parties successives de la période considérée, en procédant à une telle élaboration, déjà, dans une certaine toute petite mesure, je fais de la statistique.

Ainsi, mes chers collègues, je suis arrivé à des conclusions qui m'ont libéré du scrupule que j'avais. Je me suis reconnu la qualité de statisticien, et, par là, je me suis trouvé justifié, à mes propres yeux, d'accéder à une dignité comme celle qui m'a été conférée par vous. En même temps a été justifiée à mes yeux la publication que notre société fait souvent dans son Journal — à l'instar des sociétés similaires de l'étranger, de l'Institut international de statistique, de la Statistique générale de la France — de communications, de notes dont je me demandais naguère si elles avaient là leur place, et si elles n'auraient pas dû paraître dans des revues d'économie politique ou de démographie.

Mes chers collègues, cette allocution ne saurait se prolonger davantage, car notre ordre du jour est très chargé, et heureusement chargé.

J'ai commencé par des compliments; je terminerai par des vœux. Puisque l'année vient de commencer, je formerai des souhaits pour vous et pour les vôtres. J'en formerai aussi pour notre société. Puisse celle ci, pendant mon consulat, si je dois l'appeler ainsi, et dans la suite, prospérer toujours davantage. Et comme la prospérité, pour une institution telle que la nôtre, n'est pas une fin en soi, puisse t elle, par ses travaux, par ses publications, augmenter de plus en plus la réputation que depuis longtemps elle s'est acquise (*Applaudissements*).

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 18 DÉCEMBRE 1935.

M. le Président met aux voix l'adoption du procès-verbal de la séance du 8 décembre 1935 inséré dans le *Journal* de janvier 1936.

Ce procès verbal est adopté sans observation.

NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES. SOUHAITS DE BIENVENUE A DIVERS INVITÉS.

M. le Président annonce que les candidatures présentées à la dernière séance n'ont soulevé aucune objection. En conséquence, MM. Berthault (Pierre), Cartaux (Michel), Vallée (René) sont nommés membres titulaires.

D'autre part, le Président fait connaître qu'il a reçu, pour la Société, les demandes d'admission suivantes, au titre de membres titulaires :

M. Goulard (Pierre), licencié en droit, fondé de pouvoirs à la « Winterthur-Vie », 7, rue Jean-Louis-Forain (17e), présenté par MM. Lafon et Barriol.

M. Michel (Henri), ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, 205, boulevard Saint-Germain (7e), présenté par MM. Risler, Divisia et Barriol.

M. Lefrancier (Victor), diplômé de l'Institut des Finances et des Assurances, à Montévrain (Seine et-Marne), présenté par MM. Matray et Barriol.

M. MAYBON (Bernard), contrôleur à la Statistique Générale de la France, 7, rue des Platanes, cité Jardins, au Plessis-Robinson (Seine), présenté par Mlle B. Terrat Pinson et M. Danysz.

M. le Dr METZGER (Adrien), ancien interne des Hôpitaux de Paris, ancien chef de clinique chirurgicale à la Faculté de Paris, 8, rue Benjamin-Godard (16e), présenté par MM. Plazen et Porée.

M. ALBERTINI (Marc), chef de service à la Compagnie « La Concorde », 15, avenue Anatole France, à Clichy (Seine), présenté par MM. Crisafulli et Barriol.

M. BOUR (Louis), ancien élève de l'École Polytechnique, inspecteur à la Compagnie du Nord, présenté par MM. Pernot et Bernard (André).

M. ARNAUD (René), licencié ès sciences, 11, rue de Trétaigne (18e), présenté par MM. Lagnace et Bernard (André).

M. BRIEUSSEL (Jean), membre de l'Institut des Actuaires, actuaire de la Compagnie d'Assurances « L'Union-Vie », 77, rue Cardinet (17e), présenté par MM. Derrien et Barbot.

Conformément à l'usage, il sera statué sur ces candidatures à la prochaine séance.

M. le Président souhaite la bienvenue aux invités qui ont bien voulu honorer la Société de leur présence et lui apporter leur concours : MM. MEYNIER, SIX et CARON, amenés par M. Bourdon; M. NEYMAN, par M. Darmois, et M. TINTNER, par M. Divisia.

COMMUNICATION DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET PRÉSENTATION D'OUVRAGES.

M. le Secrétaire Général signale qu'il a reçu, pour la Société, un certain nombre d'ouvrages, dont la liste complète sera insérée dans un prochain numéro du *Journal.*

Il fait une mention spéciale des ouvrages suivants :

Courrier de la Normalisation, qui contient un résumé du travail de PEARSON sur les applications de la méthode statistique à la normalisation.

Travaux du Congrès des Économistes de langue française (1935).

Les prix agricoles mondiaux et la crise, de notre collègue, M. NOGARO.

L'épargne en France, de notre collègue, M. LESCURE.

Étude statistique de la grippe, de notre collègue, le Dr ICHOK.

COMMUNICATION DE M. A. ROSIER : « CONTRIBUTION A L'ÉTUDE DU PROBLÈME DE CHOMAGE INTELLECTUEL ».

M. le Président donne la parole à M. A. ROSIER, pour le développement de sa communication dont le texte sera inséré dans un prochain numéro du *Journal.*

M. le Président remercie M. A. ROSIER de son très bel exposé et regrette que l'ordre du jour très chargé de la séance de ce jour ne permette pas d'ouvrir une discussion.

COMMUNICATION DE M. J. BOURDON : « LEVÉES ET PERTES D'HOMMES EN FRANCE DE 1792 A 1815, COMPARÉES AVEC CELLES DE 1914 A 1918 ».

M. le Président donne ensuite la parole à M. J. BOURDON qui, après avoir rapidement exposé le sujet, demande à M. le Président de donner la parole à M. MEYNIER, qui a fait des travaux et des découvertes historiques fort intéressants.

MM. SIX et CARON prennent également la parole pour donner diverses précisions; le texte complet de cet ensemble sera inséré dans un prochain numéro du *Journal.*

M. le Président remercie les orateurs qui ont bien voulu indiquer le résultat de leurs recherches personnelles et lève la séance à 0 h. 15.

Le Secrétaire Général,
A. BARRIOL.

Le Président,
A. LANDRY.

COMMUNICATION DU TRÉSORIER

1° *Cotisation* 1936.

Le Trésorier prie instamment ses collègues qui n'auraient pas encore versé leur cotisation de 1936 de vouloir bien la lui adresser dès que possible en utilisant soit la formule de chèque postal insérée dans le présent numéro, soit tout autre moyen.

Le montant de la cotisation est de :

45 francs pour les membres titulaires cotisant annuellement. **120** francs pour les membres titulaires se rachetant en 5 annuités. (A titre de renseignement, le rachat par versemeut unique est de 575 francs. Il n'est pas admis pour les organismes.)

L'abonnement, obligatoire pour les membres correspondants, est de :

France et Colonies : **45** fr.; Étranger : 1° Pays ayant accordé la réduction de 50 % sur le prix d'affranchissement des périodiques, **50** fr.; 2° Autres pays, **55** fr.

Dans les premiers jours de mars, les quittances seront remises en recouvrement par la Poste avec une majoration de 3 fr. (soit 48 et 123 fr.) pour compenser les frais occasionnés par ce mode de perception.

2° *Cotisations arriérées.*

Une seule quittance de 96 francs (ou 246 francs pour les membres se rachetant par annuités) sera présentée aux sociétaires qui n'auront pas encore réglé leur cotisation de 1935.

Il est rappelé aux collègues se trouvant dans ce cas, les dispositions du paragraphe 2 de l'article 3 des tatuts : « Tout membre en retard, pendant une année, de payer sa cotisation, peut être considéré comme démissionnaire et rayé du tableau par une simple décision du Conseil; cette décision est rapportée si le sociétaire justifie d'une absence ou de toute autre circonstance considérée par le Conseil comme suffisante. »

Le Trésorier espère n'avoir pas à saisir le Conseil de propositions de radiation pour ce motif.

Le Trésorier Archiviste,
Adrien PERQUEL,
18, rue Le Peletier, PARIS (9e).

Provisoirement, le non-paiement des quittances à la deuxième présentation entraînera la suppression du service du Journal.

Intitulé du compte de chèques postaux. { *Société de Statistique de Paris,*
27, rue de Mogador, Paris (9e).
Compte n° 789-16. — Bureau de Paris.